



RENAISSANCE EUROPE DE L'EST

Le programme Renaissance Europe de l'Est (REE) a pour objectif d'une part, d'aider les entreprises canadiennes à bien se placer pour profiter des nouveaux marchés de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique et, d'autre part, de faciliter la transition vers des économies de marché, grâce à des transferts de technologies et de pratiques commerciales occidentales. Bien que le REE ne soit pas un programme de promotion du commerce (c'est la composante commerciale de l'ensemble de l'aide technique offerte par le Canada à la région); il prévoit le partage de certaines dépenses d'ordre commercial et complète le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Deux types de projets peuvent faire l'objet de crédits :

- des études de faisabilité menant à la formation de coentreprises ou de filiales ou à des arrangements de coopération structurée avec des entreprises locales ou à un investissement direct;
- des programmes de formation liés à ce qui précède.

Outre les avantages commerciaux que peut en attendre l'entreprise canadienne, un projet REE doit pouvoir fournir les avantages suivants au pays bénéficiaire : un transfert de technologie, un engagement à long terme au projet de la part de l'entreprise canadienne, et un investissement dans la nouvelle organisation. Le programme REE ne concerne ni les visites de repérage de marchés, ni les études de marchés, ni les soumissions pour des projets d'immobilisations, ni, enfin, la création de bureaux de vente ou de réseaux de distribution. Les dépenses admissibles sont partagées avec l'entreprise et la contribution maximale par projet et de 100 000 dollars.

À suivre ▷